magazine INFOS Saint-Martin

N° 387 Décembre 2026



P 10-14

Célébrons la magie de Noël

Focus "inondations"



P 4-6

ACCM augmente la TEOM



P 8-9

Commémorations



P 15

Information aux lecteurs

Le numéro de novembre de l'*Infos Saint-Martin* a été annulé en raison des intempéries (voir pages 4 à 6). Ce mois-ci, le journal sera distribué avec le plan de ville, édité par Régie Commédia, et un tract relatif à l'enquête publique sur la ligne THT (voir page 7).

Sommaire

4 à 6 **C'est d'actu**

Inondations 2026 : retour sur l'événement climatique sans précédent qui a touché le territoire

7 à 9 **Zoom sur**

Une nouvelle enquête publique sur le projet de ligne aérienne THT

Projet HY-FEN : concertation préalable

Focus sur la hausse de la taxe sur les ordures ménagères par ACCM

10 à 17 **Vivre ensemble**

Participez à l'opération « Boîtes de Noël solidaires »

Les festivités de fin d'année s'installent en ville. Retrouvez la programmation dans les deux feuillets détachables de ce numéro.

Commémoration au collège : entre recueillement et transmission

Charloun Rieu raconté en provençal

Retour sur l'inauguration du Jardin Marie-Rose

La championne Muriel Hurtis était de passage à Saint-Martin

Bilan du projet LIFE SOS Criquet de Crau

Graines solidaires : un projet porté par ifac et les Jardins Potagers Familiaux du Salat

18 **Portrait**

Laura et Florent Georgin



22 à 28 **Retour en images**

29 à 31 **Agenda**



Exposition du 11 au 18 décembre de l'association Couleurs Passions, au Bureau d'Information Touristique.

Services

Numéros utiles :

Mairie 04 90 47 17 29
Astreinte funéraire 06 17 96 05 63
(lorsque la mairie est fermée)
Bureau d'Information Touristique 04 90 47 98 40
Maison des Associations 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen 04 90 47 95 68
Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen... 04 90 47 38 81
CCAS 04 90 47 00 17
Médiathèque 04 90 47 27 49
Espace Multimédia 04 90 47 95 56
Maison de la Crau 04 90 47 02 01
CDC 04 90 47 06 80
Centre Social Les Oliviers.. 04 86 52 03 30
Crèche les Lutins 04 90 47 95 63
Crèche les Petits Pas 04 90 47 95 62
Ifac / Pôle Jeunesse 04 90 47 95 55
Radio Soleil FM 04 90 47 15 26
Police Municipale 04 90 47 95 52
Gendarmerie 04 90 47 25 11
Centre de Secours 18
ou 04 90 54 54 90
Médecin de garde 15
Centre médical 7/7, situé rue de la Laure. Consultations tous les jours sans rendez-vous de 9h à 22h.
Site Internet : www.permanences.fr

Dentiste de garde 0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde 04 90 47 35 34
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24 pour les urgences équines et des animaux de rente)

Pharmacies de garde

Pour les dimanches et jours fériés, les gardes se tiennent de 8h à 20h. Pour les nuits, la garde débute à 20h.

Trouver la pharmacie de garde

Les dimanches, jours fériés et les nuits, vous avez désormais trois possibilités de connaître la pharmacie de garde la plus proche :
- sur le site https://www.3237.fr ;
- en téléchargeant l'application gratuite "lepharmacien" ;
- en composant le 3237 (0,35 €/min).

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Protocole afin d'être conviés à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.
Contacts : 04 90 47 17 29, poste 6419
protocole@stmartindecrau.fr

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636-1652
Éditeur, directeur de la publication et de la rédaction : Séverine Dellanegra
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier, Aurélie Faure, Emilie Guigon & Mélanie Nocquet
Tél. : 04 90 47 98 42 - **Email :** communication@stmartindecrau.fr - **Maquette :** Denis Leclerc
Photos : Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : IMP'ACT Imprimerie, 5911 Rte de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres
Distribution : association ACTUS - **Tirage :** 7 450 ex.

édito

"(...) je m'engage à présenter à la population les réponses que nous pourrons apporter lors d'une réunion publique."



Séverine DELLANEGRA
Maire de Saint-Martin-de-Crau

Face à l'épreuve, la solidarité

Chères Saint-Martinoises,
chers Saint-Martinois,
Le 20 octobre dernier, un épisode climatique d'une intensité exceptionnelle a durement frappé notre commune, provoquant des inondations et des dégâts considérables. En quelques heures, l'équivalent de 22 000 piscines olympiques s'est abattu sur notre territoire. Les cumuls relevés par les stations Météo-France voisines ont égalé ou dépassé les mesures centennales et la nappe est montée bien plus haut qu'en 2003 et 2011.
Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été déclenché dès 5h20. Le travail des équipes de secours et de toutes les personnes mobilisées a été remarquable (voir pages 4 à 7). Malgré les difficultés (accès entravés, Centre de secours inondé et réseaux coupés…), tout a été mis en œuvre pour aider les populations. Quant aux opérations de pompage, elles ont commencé dès l'amorce de la décrue, avec une priorité aux secteurs stratégiques identifiés par les experts présents au PCS. Fort heureusement, aucune famille n'a été endeuillée. Mais les conséquences matérielles et psychologiques sont dramatiques pour de nombreux Saint-Martinois : habitants, associations, professionnels, agriculteurs…
Je comprends cependant le désarroi de celles et ceux qui espéraient une aide immédiate et qui nous ont fait part de leurs interrogations face au déroulé des interventions.
Soyez assurés que toutes les questions transmises ont été prises en compte et je m'engage à présenter à la population les réponses que nous pourrons apporter lors d'une réunion publique, qui sera organisée après consolidation des premiers retours d'expérience.
Je veux aussi exprimer mon immense gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont apporté aide et soutien aux habitants (voir page 6). Agents de la Ville et du CCAS, services de secours et de sécurité, partenaires, bénévoles (…) : sans relâche, ils ont rassuré, sécurisé, nettoyé, préparé des repas, accompagné les familles et œuvré au rétablissement de nos équipements et services publics. Certains ont passé la nuit dans les locaux municipaux ; d'autres ont travaillé les pieds dans l'eau et la boue.
Un formidable élan de solidarité s'est ainsi déployé pour protéger les Saint-Martinois. Nous avons également reçu de nombreux témoignages de reconnaissance, qui donnent tout son sens à notre engagement collectif.
Je salue également la réactivité des services de l'État, qui ont activé des dispositions du plan ORSEC pour mobiliser des moyens supplémentaires et accéléré la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Je remercie aussi le Département et la Région pour leurs aides annoncées. Ma reconnaissance va également à la Communauté d'agglomération ACCM et à son Président, Patrick de Carolis, qui a répondu favorablement à nos demandes.
L'urgence immédiate est passée, mais l'accompagnement des sinistrés et la reconstruction prendront du temps. Pour autant, la vie locale continue, à l'image des familles qui, lorsque les réseaux étaient coupés, se sont spontanément retrouvées dans les rues du centre-ville. C'est ce bel esprit de convivialité qui nous anime au quotidien.
Ainsi, malgré la fermeture des salles Mistral et Aqui Sian Bèn jusqu'à nouvel ordre, nous avons tout fait pour maintenir nos rendez-vous en les organisant ailleurs, à chaque fois que cela était possible.
Parmi les prochaines festivités, il y a bien sûr celles de Noël, préparées avec la volonté d'offrir à chacun de beaux moments de joie et de partage. En espérant vous y retrouver, je vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes !





Saint-Martin-de-Crau sous les eaux

Dans la nuit du 19 au 20 octobre, des pluies torrentielles s'abattent sur Saint-Martin-de-Crau et se poursuivront une grande partie de la journée. Les canaux débordent, l'eau envahit de nombreux logements et les routes se ferment les unes après les autres.
Au petit matin, Séverine Dellanegra déclenche le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Des premières interventions à la levée du plan, le lundi 26 octobre, retour sur les jours où la ville a fait face à la crue.

Informations clés

Une fois les données techniques et les chiffres réunis, la Ville organisera une **réunion publique** pour revenir sur le déroulement des inondations, présenter le bilan et répondre aux questions des habitants. Les échanges pourraient notamment porter sur les causes des inondations, le fonctionnement des réseaux d'évacuation, les alertes et l'information pendant la crise ainsi que les mesures envisagées pour la suite. La date et le lieu seront annoncés sur les supports habituels de la Ville. D'ici là, les habitants qui souhaitent poser une question ou faire part d'une interrogation en vue de cette réunion peuvent écrire à mairie@saintmartindecrau.fr. Leurs questions seront prises en compte dans la mesure du possible.
L'état de catastrophe naturelle a été reconnu à Saint-Martin-de-Crau pour les inondations du 20 octobre. L'arrêté, publié au Journal officiel le 29 octobre, concerne au total 184 communes dans cinq départements.

Lundi 19 octobre, Météo France place les Bouches-du-Rhône en vigilance jaune puis relève le niveau de vigilance à orange à la mi-journée. Dans la soirée, la pluie redouble et se poursuit toute la nuit. Au lever du jour, les signalements se multiplient à Saint-Martin-de-Crau. L'eau entre dans les maisons, des voitures sont immobilisées sur la route de Raphèle et plusieurs secteurs deviennent difficiles d'accès. La Chapelette déborde, comme d'autres canaux saturés par les pluies. En Crau, les relevés radar indiquent des cumuls de 250 à 300 mm, soit 250 à 300 litres d'eau par mètre carré. Aux stations de référence de Salon-de-Provence et d'Istres, les précipitations égalent ou dépassent les valeurs estimées pour des pluies centennales (sources : Météo France, SYMCRAU).



Mise à l'abri des sinistrés

Mardi 20 octobre, à 5h20, le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché. Autour de Mme le Maire, les élus de la majorité et les agents municipaux rejoignent la cellule de crise en mairie afin de coordonner l'action des services en lien avec la préfecture et les secours.



Au fil des appels et des tournées, les informations recueillies par la cellule de crise permettent d'ajuster les priorités. Il faut contacter et assister, si nécessaire, les personnes isolées, organiser l'accueil des sinistrés et tenir les habitants informés alors que l'état des routes change d'heure en heure. Les sapeurs-pompiers doivent secourir les personnes en danger ou bloquées et évacuer les logements les plus exposés. La gendarmerie et la police municipale sécurisent les voies encore accessibles et ferment celles que l'eau a rendues impraticables.



Au fil de la journée, les accès à l'A54 sont coupés à leur tour. Aux habitants qui ont dû quitter leur logement, s'ajoutent les automobilistes qui ne peuvent plus reprendre la route. La salle du Conseil de l'hôtel de ville ouvre dès le matin, puis le foyer-restaurant du CCAS prend le relais. Dans l'après-midi, l'accueil est regroupé au Complexe multisports du Salat. Avec les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile, les équipes municipales installent des lits et organisent les repas. Plus de 300 personnes y passent la nuit. Le lendemain soir, près de 150 d'entre elles, principalement des automobilistes, sont transférées à Saint-Rémy-de-Provence.



Coupures électriques

Mercredi 21 octobre, la pluie a cessé mais les niveaux d'eau continuent de monter. Des coupures d'électricité et de télécommunications compliquent les échanges avec les habitants. La Mairie maintient un point d'information sur son parvis. Le Préfet des Bouches-du-Rhône, Jacques Witkowski, et la Sous-préfète de l'arrondissement, Cécile Lenglet, se rendent sur place pour faire le point sur la situation. Avec les sapeurs-pompiers, les élus de la majorité font des tournées dans la commune pour suivre l'avancée des interventions et repérer les secteurs où des habitants ont besoin d'aide. Les agents se relaient à l'accueil et sur le terrain pour répondre aux demandes, renseigner les familles et organiser les premiers soutiens.



Jeudi 22 octobre, la décrue permet enfin d'engager des pompages de grande ampleur, notamment au Mas Boussard et au Cabrau qui figurent parmi les secteurs les plus touchés. En parallèle, Enedis installe des groupes électrogènes et met en place des raccordements provisoires pour rétablir le courant malgré l'inondation du poste électrique central du Mas de Gouin. Vendredi, une grande partie des foyers a retrouvé l'électricité (source : Enedis).



À mesure que le niveau d'eau diminue, les habitants découvrent les dégâts, dramatiques pour certains, et commencent à nettoyer. À la demande de Mme le Maire, et avec l'accord de son Président, Patrick de Carolis, la Communauté d'agglomération ACCM met ses moyens à disposition de la commune, au fil des besoins (bennes pour les sinistrés, tournées d'encombrants, bus...).

L'ampleur des dégâts

Vendredi 23 octobre, Séverine Dellanegra reçoit en mairie Mathieu Lefèvre, Ministre délégué chargé de la Transition écologique, et Martine Vassal, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône. Martine Vassal se rend dans les quartiers touchés aux côtés de Mme le Maire et de plusieurs élus pour prendre la mesure des dégâts et des besoins sur place.
Tout au long du week-end, les équipes restent mobilisées auprès des habitants. Les pompages se poursuivent là où l'eau stagne encore, tandis que les services municipaux accompagnent les premières démarches des sinistrés. Lundi 26 octobre, le Plan communal



de sauvegarde est levé. Une cellule de veille prend le relais pour suivre la situation dans les secteurs encore touchés, répondre aux besoins des habitants et coordonner les interventions qui restent nécessaires. Le lendemain, le Préfet des Bouches-du Rhône revient à Saint-Martin-de-Crau. Il rencontre notamment les chefs d'entreprise de la zone du Cabrau. Pour les Saint-Martinois qui ont dû quitter leur logement, ou dont les biens ont été endommagés, le nettoyage, les démarches et les réparations se poursuivent bien au-delà de cette première semaine. Les pensées de la Municipalité les accompagnent dans cette période encore difficile.



Un épisode exceptionnel

Aux stations Météo France de Salon-de-Provence (88 ans de relevés) et d'Istres (106 ans), les cumuls et les intensités enregistrés les 19 et 20 octobre 2026 n'avaient jamais été observés, égalant ou dépassant les pluies dites "centennales". Sur la plaine de Crau, il est tombé en moyenne 250 à 330 mm d'eau en une trentaine d'heures. Cette pluie a rechargé la nappe de la Crau, déjà très haute, avec une intensité inédite : son niveau est monté de 2,4 mètres en moyenne en quelques dizaines d'heures, et de plus de 4 mètres par endroits, soit bien davantage que lors des crues précédentes de 2003 et de 2011 (source : SYMCRAU).

"Dans de larges secteurs, lorsque le niveau de la nappe est arrivé à la surface, le sol n'a plus été capable d'absorber la pluie et l'eau tombée en fin d'épisode a ruisselé en totalité, ce qui a fortement aggravé les inondations, indique Yann Argouarc'h, ingénieur hydrogéologue au Syndicat Mixte de Gestion des nappes de la Crau (SYMCRAU).
Ce débordement de nappe a touché environ 30 % de la plaine et plus spécifiquement l'ouest et le centre de la Crau. Cela explique pourquoi les dégâts de cette crue ont été particulièrement importants sur la commune et pourquoi la décrue a été lente, certaines zones sont restées en eau plusieurs jours, voire plusieurs semaines, après la fin de la pluie".


© DR



Un élan de solidarité

Dans les premières heures des inondations, les équipes municipales et les bénévoles se sont mobilisés pour mettre à l'abri les habitants et les automobilistes évacués. Très vite, des Saint-Martinois ont demandé comment aider. Certains ont proposé un hébergement, d'autres ont apporté des dons ou offert un coup de main. Aux côtés des secours, les agents municipaux et du CCAS, les habitants, les associations et les entreprises ont prêté main-forte tout au long de ces journées.

Au Complexe multisports, les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile ont accueilli les personnes évacuées avec les agents municipaux et les ont aidées à s'installer pour la nuit. Des lits de camp, des duvets et des kits d'hygiène ont été fournis afin de compléter ceux de la Municipalité. Le CCAS a préparé des repas pour les personnes mises à l'abri et pour les secours.
En mairie, comme sur les réseaux sociaux, de nombreux habitants ont demandé comment se rendre utiles. En réponse, la Municipalité a organisé, à partir du samedi 24 octobre, une collecte de denrées non périssables à la salle Louis Pélissier, en coordination avec cinq associations locales (Au Cœur de l'Espoir, Demande à Germaine, les Restos du Cœur, le Secours Populaire et SMAC Service). Les dons, très nombreux, ont été triés puis remis aux sinistrés.
Dans les quartiers, les équipes du CSO et du CCAS ont distribué de la soupe chaude et des produits de première nécessité. Le CCAS est aussi resté en contact avec les habitants inscrits sur le registre des personnes vulnérables. La Croix-Rouge a ouvert un point d'écoute et ses bénévoles ont poursuivi des actions de reconnaissance dans les quartiers et les mas.
En mairie, les agents ont accueilli et informé les sinistrés des permanences juridiques et de soutien psychologique ont été mises en place par des bénévoles.

Remerciements

La Ville remercie les maires et les équipes de Saint-Rémy-de-Provence, de Tarascon, d'Arles, de Mouriès, de Maussane-les-Alpilles et de Salon-de-Provence, ainsi que les services de l'État, le Département des Bouches-du-Rhône et la Communauté d'agglomération ACCM. Leur soutien a été précieux pour accueillir les sinistrés, mobiliser du matériel et acheminer des renforts.
La Municipalité salue l'engagement des sapeurs-pompiers, des unités de la Sécurité civile, de l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts (ADCCFF), des forces de l'ordre, des agents municipaux et du CCAS, des bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile, de la Croix-Rouge française et des associations locales.
Merci aussi aux commerces et, plus largement, à toutes celles et ceux qui ont proposé un hébergement, apporté des dons ou donné de leur temps pour aider les sinistrés.



Ligne THT : l'enquête publique se poursuit

Lors de la réunion publique du 19 novembre

L'enquête publique sur le projet de ligne aérienne à très haute tension (400 000 volts) entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent se poursuit jusqu'au vendredi 11 décembre 2026. Deux permanences de la commission d'enquête se tiendront prochainement à Saint-Martin-de-Crau.

Après les permanences de novembre, la commission d'enquête recevra de nouveau le public au Centre Technique Municipal (situé 37, avenue de Plaisance), le **mercredi 2 décembre** de 9h à 12h et le **vendredi 11 décembre** de 13h30 à 16h30.
Le public peut consulter le dossier complet et déposer ses observations sur le registre numérique de l'enquête publique, également accessible en scannant le QR code ci-dessous.
La commission d'enquête devrait rendre ses conclusions et son avis au début de l'année 2027.

Appel à la mobilisation

Le 19 novembre, le collectif THT 13/30 a organisé une réunion publique à la salle Léo Lelée pour continuer la mobilisation contre le projet de ligne aérienne et en faveur de la solution alternative enterrée.
Jean-Luc Moya, représentant du collectif, explique : *"L'enquête publique est un moment crucial pour le projet. Nous invitons les Saint-Martinoises et les Saint-Martinois à s'opposer clairement à l'implantation des pylônes et faire pression pour que l'État retienne l'une des solutions proposées, comme l'enfouissement de la ligne. Il en va de la préservation de nos paysages, de nos espaces naturels, de l'avenir de nos exploitations agricoles, ainsi que de celui du tourisme en Crau".*
Plus d'informations sur les sites de la ville et de la Préfecture : www.saintmartindecrau.fr www.bouches-du-rhone.gouv.fr

HY-FEN : concertation préalable



Jusqu'au 20 décembre 2026, chacun peut s'informer et donner son avis sur le projet HY-FEN. Porté par NaTran, il prévoit une canalisation enterrée de plus de 800 km pour transporter de l'hydrogène renouvelable et bas-carbone entre Fos-sur-Mer et Erching en Moselle (frontière allemande). Sa mise en service est envisagée en 2032. Saint-Martin-de-Crau est concernée par le fuseau d'étude, une bande de 4 à 6 km de large au sein de laquelle le tracé serait progressivement défini.
Le tracé définitif n'est donc pas arrêté.
Ouverte à tous, la concertation préalable se déroule sous l'égide de garants indépendants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP). Elle permet de débattre de l'intérêt du projet, de ses caractéristiques et des questions de sécurité, ainsi que de ses effets sur l'environnement, l'agriculture et le territoire. Les échanges portent également sur les alternatives possibles, y compris l'abandon du projet.
Le site dédié permet de consulter le dossier, de poser des questions, de déposer un avis et de retrouver le calendrier des rencontres. Un "débat mobile", point d'information itinérant permettant d'échanger avec les représentants du projet, sera également proposé sur le marché saint-martinois **le vendredi 4 décembre au matin.**
À l'issue de la concertation, les garants publieront un bilan. NaTran devra ensuite préciser les suites données au projet et aux contributions.
Plus d'informations : concertation.projet-hyfen.com

Zoom sur

Communauté d'agglomération



TEOM : la Ville a voté contre !

Le 30 septembre, le Conseil communautaire d'ACCM a adopté la création d'une zone unique de perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), puis fixé son taux à 17,53 % à compter du 1er janvier 2027. Cette décision aura des conséquences importantes pour cinq des six communes du territoire. Mme le Maire a fermement défendu plusieurs alternatives, qui auraient permis de concilier solidarité, équité fiscale et maîtrise des contributions.

En 2017, ACCM avait choisi, comme l'y autorisait la loi, d'appliquer des taux de TEOM différenciés. Au terme d'une période de lissage qui ne pouvait excéder dix ans, le Conseil communautaire a adopté la création d'une zone unique de perception, par 25 voix contre 19.
Le taux de 17,53 % a ensuite été approuvé par 24 voix contre 20. Ce taux maintient la contribution du budget principal d'ACCM au financement du service autour de 1,50 M€.
Pour cinq communes, la hausse du taux sera comprise entre 4.04 % et 62,16 %, tandis qu'Arles bénéficiera d'une baisse. À Saint-Martin-de-Crau, le taux passera de 13,02 % à 17,53 %, soit une augmentation de 34,64 %. Pour une base taxable de 2 000 €, cela représente environ 90 € supplémentaires par an, hors évolution de cette base.
Face à ces conséquences, Mme le Maire aurait souhaité que d'autres possibilités soient étudiées avant de prendre une décision engageant durablement les contribuables.

Première proposition de Mme le Maire : maintenir un zonage avec des taux adaptés aux services rendus

Le cabinet juridique mandaté par la Ville a confirmé que le Code général des impôts permettait, sous certaines conditions, de maintenir plusieurs zones de perception lorsque des différences objectives de services et de coûts le justifiaient. Dans une décision du 27 juillet 2023 (n° 2108078), le tribunal administratif de Versailles a rappelé cette possibilité, les taux devant rester proportionnés à l'importance du service rendu, appréciée selon ses conditions de réalisation et son coût.
Or les prestations ne sont pas identiques sur tout le territoire : fréquence de collecte des ordures ménagères et du tri, ramassage du verre des professionnels, du papier des administrations, des encombrants ou des végétaux…
Ces différences ne suffisent pas automatiquement à justifier des taux distincts, mais elles méritaient une étude précise et contradictoire.
Mme le Maire rappelle : *"Il ne s'agit pas de refuser la solidarité intercommunale mais de rechercher une répartition équitable des efforts. Selon les données ACCM, en 2025, à Saint-Martin-de-Crau, le produit de la TEOM dépassait de 116 128 € le coût du service affecté à notre commune, avec un taux pourtant limité à 13,02 %."*
L'échéance du 15 octobre imposait d'agir rapidement. Mais la piste d'un zonage différencié, qui reposait sur des données objectives (coûts, recettes, tonnages, services rendus…) pouvait être étudiée et soumise au contrôle de légalité.

Seconde proposition : étudier un taux unique moins élevé

Même si une zone unique était retenue, le taux de 17,53 % ne constituait pas la seule hypothèse possible. Un taux inférieur aurait limité l'effort demandé aux contribuables, en particulier dans les communes où l'augmentation est la plus forte.
Le dispositif adopté prévoit une contribution complémentaire d'environ 1,50 M€ du budget principal d'ACCM au financement du service. Une participation plus importante pouvait être étudiée, à condition d'identifier les économies, les redéploiements de dépenses ou les ressources nécessaires. La section de fonctionnement 2026 d'ACCM s'élève à près de 150 M€. Ce montant ne signifie pas que les crédits soient librement disponibles, mais il justifie d'examiner les marges de manœuvre et les priorités budgétaires.
"Un budget se construit avec des contraintes, mais aussi avec des choix, souligne Mme le Maire. *Quand le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure, notre responsabilité est d'étudier plusieurs scénarios, de mesurer leur coût pour l'intercommunalité et leur impact pour les habitants."*
Le calendrier permettait d'ailleurs de poursuivre cette réflexion : si la décision sur le zonage devait intervenir avant le 15 octobre, le taux applicable en 2027 pouvait être voté jusqu'au 15 avril 2027. Les taux pratiqués dans d'autres territoires, comme la Vallée des Baux-Alpilles (9,80 %)*, Nîmes Métropole (10,01 %)* ou Avignon (10,90 %)*, pouvaient alimenter les comparaisons, sous réserve de tenir compte des différences de services, de coûts et d'organisation.
La proposition était donc de présenter plusieurs hypothèses chiffrées, d'en expliquer les conséquences financières et de rechercher collectivement la solution la moins pénalisante pour les habitants, sans fragiliser le fonctionnement du service.

**Sources : sites Internet, délibérations et autres documents officiels des différentes collectivités.*

Évolution des taux de TEOM sur le territoire ACCM

Communes membres d'ACCM	Taux de TEOM actuels jusqu'au 31 décembre 2026	Taux unique de TEOM au 1er janvier 2027	Évolution
Arles	18,67 %	17,53 %	- 6,11 %
Saintes-Maries-de-la-Mer	16,85 %		+ 4,04 %
Tarascon	16,28 %		+ 7,68 %
Boulbon	14,52 %		+ 20,73 %
Saint-Martin-de-Crau	**13,02 %**		**+ 34,64 %**
Saint-Pierre-de-Mézoargues	10,81 %		+ 62,16 %

Sources : données ACCM (Conférence des maires du 24 juin 2026).

Troisième proposition : améliorer la concertation et la transparence

Au-delà du choix du taux, les débats ont mis en évidence la nécessité de renforcer les méthodes de travail entre les communes membres d'ACCM.
Ce dossier souligne en effet la nécessité de mieux préparer les décisions qui engagent durablement l'ensemble du territoire. Mme le Maire a notamment regretté le non-respect des dates initiales des Conseils des Maires. Le dernier a été reporté plusieurs fois, puis s'est tenu à une date où elle avait clairement indiqué son indisponibilité en raison de l'installation du Conseil Municipal des Jeunes.
Elle souhaiterait aussi la transmission systématique de comptes rendus formalisés et la communication, suffisamment en amont, des données techniques et financières.
Elle précise : *"Cela permettrait à chaque commune d'étudier les dossiers, de formuler des propositions et d'en débattre dans de bonnes conditions. Nous pouvons être en désaccord sur les solutions, sans remettre en cause notre volonté de travailler ensemble. Pour construire des compromis, il faut que chacun dispose des mêmes informations, du temps nécessaire et de la possibilité de faire examiner ses arguments."*
Ces principes pourraient être mis en œuvre dès les prochains travaux budgétaires. La Ville souhaite également qu'un bilan partagé du service de collecte soit établi : coûts réels, recettes, tonnages, prestations et pistes d'amélioration. Il s'agit de poursuivre le travail pour les années à venir.

Le mot de Mme le Maire

Notre groupe a voté contre l'instauration d'une zone unique de TEOM et contre le taux de 17,53 % qui lui était associé. Ces décisions ont néanmoins été adoptées par le Conseil communautaire.
Je respecte le fonctionnement démocratique de notre intercommunalité, mais je reste profondément préoccupée par les conséquences de ces choix pour les Saint-Martinois.
En 2027, les familles et les entreprises de notre commune verront leur taux de TEOM augmenter de près de 35 %, sans amélioration annoncée du service. Dans une période où le pouvoir d'achat constitue une préoccupation majeure, cette hausse est difficilement acceptable.
J'assume donc totalement avoir, jusqu'au bout, tenté de convaincre l'assemblée de voter contre ce taux unique. Je n'ai fait qu'expliquer les autres voies possibles, en rappelant à chacun leurs engagements d'élus. Et, comme beaucoup, je m'étonne de la différence de voix observée entre les déclarations orales de chacun et les résultats du vote à bulletin secret.
Pour autant, mon objectif n'est pas d'opposer les communes entre elles, ni de remettre en cause le principe de solidarité intercommunale. Je suis convaincue que cette solidarité est nécessaire, mais qu'elle doit reposer sur une répartition équitable des efforts, une connaissance précise des coûts et une recherche permanente d'efficience. C'est pourquoi nous avons défendu les propositions évoquées dans ces deux pages.
Je regrette que ces pistes n'aient pas fait l'objet d'un travail collectif plus approfondi. La question du lissage des taux était connue depuis plusieurs années. Cette échéance aurait pu être anticipée depuis 2020 afin de construire une solution davantage partagée.
Je souhaite désormais que nous puissions avancer sur des engagements concrets. La décision pour la TEOM est prise, mais elle ne doit pas mettre un terme à la réflexion sur le coût du service et sa répartition entre les contribuables.
Je reste attachée à une intercommunalité fondée sur le dialogue, l'équité, la transparence et le respect de chacune de ses communes. C'est dans cet esprit que je souhaite poursuivre le travail avec ACCM. Je continuerai à défendre les intérêts des Saint-Martinois, tout en recherchant des solutions utiles à l'ensemble du territoire. Cependant, sans avancée concrète, toutes les alternatives seront explorées, quelle qu'en soit la complexité.



Festivités

Pour un Noël féerique !

En décembre, la ville revêt ses habits de fête et se laisse gagner par la magie de Noël ! Illuminations, marché de Noël, manèges, parade, spectacles et feu d'artifice… La Municipalité et les associations locales se mobilisent pour proposer aux petits comme aux grands animations et moments de convivialité. Voici les rendez-vous à ne pas manquer !

Les festivités débuteront vendredi 4 décembre avec le lancement des illuminations. Dès 17h, le Chœur Saint-Martin et Chorale Croch'n Do interpréteront des chants de Noël sur le parvis de l'hôtel de ville avant la mise en lumière officielle, à 17h30.

La "Provence en miniature" de l'artiste Angevic s'installera du 4 au 31 décembre, dans le hall de l'hôtel de ville. Le mardi 8 décembre, dans le cadre de la Tournée des Chants de Noël, le Conseil départemental proposera un concert gratuit au Centre de Développement Culturel, à 19h.

Marché de Noël

Du 11 au 13 décembre, la 17e édition du Marché de Noël investira la Grande Halle et ses abords ainsi que le boulodrome attenant. Près de 70 stands, dont une vingtaine de chalets décorés, proposeront articles de fête, produits du terroir et créations artisanales. L'inauguration aura lieu le vendredi à 19h, en présence de Mme le Maire. Les chalets des clubs de jumelage de Manerbio et Markgröningen seront situés sous la Grande Halle, les autres sur le boulodrome attenant. Aux abords de la Grande Halle, des manèges attendront les familles. Les enfants pourront également se faire maquiller, découvrir des sculptures sur ballons et rencontrer les animaux de la ferme de Sedona.

Samedi 12 décembre, dès 17h, la grande parade s'élancera du Foirail. Personnages féeriques de la compagnie A2events, associations de danse et, nouveauté cette année, une quinzaine de tracteurs illuminés défileront jusqu'au stade des Alpilles où le feu d'artifice sera tiré vers 18h. Vin et chocolat chauds seront ensuite offerts par la Ville, avant la nocturne du marché.

Spectacles et autres animations…

Le Centre de Développement Culturel et la Médiathèque proposent leur festival "En attendant Noël…" avec de nombreux ateliers, spectacles et rencontres. L'Espace Multimédia et différentes associations proposent aussi d'autres rendez-vous pour prolonger la magie de Noël.

Retrouvez tous les détails dans les programmes encartés de ce journal et dans la rubrique "Agenda".

Restrictions de circulation

Des perturbations sont à prévoir en centre-ville.

Lors de la soirée de lancement des illuminations, le **vendredi 4 décembre de 14h à 22h**, la circulation et le stationnement seront limités à proximité aux abords de la mairie. Puis, du **vendredi 11 décembre à 14h au lundi 14 décembre à 18h**, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place, aux abords du Marché de Noël et sur le parcours de la parade. Les arrêtés seront affichés sur place.

Retrouvez l'intégralité des informations sur les réseaux de la Ville.

Boîtes solidaires

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'association saint-martinoise Au Cœur de l'Espoir poursuit son engagement auprès des personnes les plus démunies. Depuis quatre ans, elle organise une collecte de "boîtes de Noël". Le Conseil Municipal des Jeunes participe à cette opération pour apporter un peu de chaleur et de réconfort à ceux qui en ont besoin.

Le principe est simple : réunir dans une boîte un petit cadeau, des gourmandises non périssables, un produit d'hygiène et un vêtement chaud, accompagnés d'un mot doux et bienveillant, une carte ou un dessin pour offrir un peu de joie pendant les fêtes. Selon les attentions glissées à l'intérieur, vous pouvez indiquer sur la boîte si elle est destinée à un homme, à une femme ou à un enfant. Chaque année, l'association reçoit beaucoup plus de boîtes pour les femmes et les enfants que pour les hommes. Pour que chacun puisse recevoir un cadeau, elle invite cette année les participants à penser tout particulièrement aux hommes au moment de préparer leur boîte.

Les dons seront recueillis les 12 et 13 décembre au chalet solidaire du Marché de Noël. Vous pourrez y déposer votre boîte à l'occasion de votre visite.





Vendredi 4 décembre

LANCEMENT OFFICIEL DES ILLUMINATIONS

À partir de 17h // Parvis de l'hôtel de ville

Venez nombreux assister au lancement des illuminations ! Des chants de Noël seront interprétés par les associations Chœur Saint-Martin et Chorale Croch'n Do, avant l'illumination officielle prévue aux environs de 17h30.
La cérémonie se clôturera autour d'un verre de l'amitié et en musique avec le duo Wine Sisters.

LA PROVENCE EN MINIATURE

Du 4 au 31 décembre // Hall de l'hôtel de ville

L'artiste Angevic dévoile son village provençal, mettant en scène ses santons d'exception.

Du vendredi 11 au dimanche 13 décembre

MANÈGES DE NOËL

Aux abords de la Grande Halle

Ouvert durant les 3 jours, manèges et structure gonflable seront installés pour le plus grand bonheur des petits. Les tickets d'accès sont à retirer au chalet "Régie". Tarif unique : 2 € par attraction.

MARCHÉ DE NOËL

Grande Halle & boulodrome attenant

L'inauguration de la 17e édition du Marché de Noël, en présence de Mme le Maire, aura lieu le vendredi 11 décembre à 19h sous la Grande Halle et sera suivie d'un verre de l'amitié.
Ouvert tout le week-end, le marché proposera décorations, articles de fête, produits du terroir et créations artisanales, répartis sur près de 70 stands, dont une vingtaine de chalets en bois décorés. Jouets et boîtes de Noël solidaires pourront être déposés au chalet dédié, situé sur le parking de la Poste.
Deux associations les récupéreront : le Secours Populaire pour les jouets et Au Cœur de l'Espoir pour les boîtes de Noël.

Horaires d'ouverture :

✨ **Vendredi 11 décembre :** 19h à 21h
✨ **Samedi 12 décembre :** 10h à 22h
✨ **Dimanche 13 décembre :** 10h à 19h









Samedi 12 décembre

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

De 10h à 12h et de 14h à 16h30
Grande Halle

Stand de maquillage (gratuit)
Magicien sculpteur de ballons (gratuit)

Tout au long de la journée // Parking de la Poste

La ferme de Sedona prend ses quartiers. Petits et grands profiteront de beaux moments au contact des animaux.
Des balades à poney seront proposées au tarif de 3€, à régler directement sur le stand.
Un Photobooth sera installé dans un chalet spécialement aménagé.
Le **Père Noël** y sera présent le samedi de 11h à 12h et de 14h à 15h30.

14h // Parking de la Poste

Démonstrations de danse du groupe hip-hop du CDC ainsi que des membres des Wacky Skulls Dancers.

PARADE DE NOËL & FEU D'ARTIFICE

À partir de 17h
Du Foirail vers le stade des Alpilles

Une parade de Noël défilera en passant par la rue Léo Lelée et l'avenue de la République.

Le Père Noël et ses compagnons de la Cie A2events, les associations de danse Art Singulier, Last Dance, La Rythmo, Les Wacky Skulls Dancers et les bénévoles formeront un grand cortège.

Nouveauté cette année : une quinzaine de tracteurs illuminés clôtureront le cortège. À partir du Bureau d'Information Touristique, les Tambours Associés de la Crau entreront alors en piste pour accompagner le cortège vers le stade des Alpilles, où sera tiré le feu d'artifice à 18h, une fois le public installé.
Report du feu d'artifice, le dimanche en cas de mauvais temps.
Vin et chocolat chauds seront offerts par la Ville à l'issue du spectacle pyrotechnique sur l'avenue de la République, à proximité du parking de la Poste.

Le public pourra profiter de la nocturne du Marché de Noël pour terminer la soirée en beauté.



Commémoration au collège

Mardi 10 novembre, le collège Charloun Rieu a commémoré, pour la première fois dans son enceinte, l'armistice du 11 novembre 1918. Plus de 1 000 élèves, rassemblés en carré dans la cour aux côtés de l'ensemble de la communauté scolaire, ont pris part à cet hommage.

Dès le printemps, l'équipe du collège avait envisagé de faire vivre aux élèves, au sein de l'établissement, une cérémonie sur le modèle de celle de la piste du Mas de Rus. *"Il y avait une vraie volonté au collège d'organiser un moment de cohésion autour des valeurs républicaines"*, explique le principal, Olivier Puccini. À la rentrée, la demande du ministre de l'Éducation nationale d'organiser une commémoration du 11 novembre dans les établissements scolaires a donné l'occasion de concrétiser ce projet. Cette initiative prolonge le travail de mémoire mené depuis plusieurs années par les enseignants d'histoire-géographie avec le Souvenir Français. Les élèves de 4e étudient les noms inscrits sur le Monument aux Morts de la commune avant d'assister à la cérémonie de la piste du Mas de Rus, où ils découvrent le déroulement d'un hommage officiel. En fin d'année scolaire, un groupe de collégiens visite également le musée de la Résistance à Fontaine-de-Vaucluse, grâce au soutien du Souvenir Français.
Dirigée par Jean Krippeler, président du comité local de l'association patriotique, la cérémonie a réuni des élus municipaux et des porte-drapeaux. Après les interventions d'Olivier Puccini et de Martine Amselem, Conseillère départementale, Séverine Dellanegra, Maire de Saint-Martin-de-Crau, a rappelé le rôle de l'école dans la transmission de l'histoire. *"L'école est le lieu où l'on apprend d'où l'on vient. Parce qu'on ne peut pas construire l'avenir si l'on oublie son passé"*. Elle a également évoqué les jeunes Saint-Martinois dont les noms figurent sur le Monument aux Morts, parfois à peine plus âgés que les collégiens présents.
Des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et du Conseil Départemental des Jeunes, ainsi que des élèves de la nouvelle classe défense (3e5) ont donné lecture de lettres de Poilus. Ensuite, Martine Amselem, puis Séverine Dellanegra ont déposé une gerbe de fleurs au pied du mât, accompagnées de membres du CMJ. Après un temps de recueillement, *La Marseillaise* a clos la cérémonie.
Le collège souhaite reconduire ce rendez-vous dans les prochaines années.

L'hommage au Monument aux Morts

Le lendemain, les associations patriotiques de la ville ont organisé la cérémonie officielle du 11 novembre au monument aux morts. Élus, membres du Conseil Municipal des Jeunes, collégiens, lycéens de Saint-Charles, représentants des armées, des forces de l'ordre et des services de secours se sont réunis pour rendre hommage aux morts pour la France. Un piquet d'honneur du 25e RGA, un peloton de jeunes sapeurs-pompiers, un peloton de jeunes du service national volontaire de la base aérienne 125 d'Istres et des élèves du Conservatoire du Pays d'Arles ont également pris part à la cérémonie.

Le saviez-vous ?

Charloun Rieu (1846-1924)
Il naquit au Paradou et décéda tragiquement au Mas d'Auge. Paysan, poète et chansonnier, il fait vivre la Provence à travers ses écrits en provençal.
Li Cant dóu Terraire est la majeure partie de son œuvre. A partir d'airs connus, il compose ses chants qui racontent le quotidien des paysans, les traditions et les fêtes d'autrefois et témoignent de son attachement à la Provence. *La Mazurka souto li pin* est la plus connue de ces chansons populaires.
Saint-Martin-de-Crau, pour lui rendre hommage, a donné son nom au collège, inauguré en 1982.

Lou sabias ti ?
Charloun Rieu (1846 - 1924)
Nasquè au Paradou e defuntè tragicamen au Mas d'Auge. Païsan, pouèto e fargaire de cansoun, retrais la Prouvènço dins sis escri en lengo nostro.
Li Cant dóu terraire es la majo part de soun obro. Sus d'èr couneigu, coumpauso si cant que conton la vido vidanto, li tradicioun e li fèsto d'à passa tèms e soun lou testimòni de soun amour pèr la Prouvènço siéuno. *La Mazurka souto li pin* es uno di mai couneigudo d'aquéli cansoun poupulàri.
Sant-Martin-de-Crau, pèr óumage, dounè soun noum au coulège, inagura en 1982.



ATELIERS ET ANIMATIONS AU C.D.C.

Inscriptions sur cdc.goasso.org ou à l'accueil ou 04.90.47.06.80

MERCREDI 09 DÉCEMBRE [ENTRÉE LIBRE]
Représentations des ateliers du C.D.C.
• 10h00 • Éveil Théâtre • 11h30 • Atelier Théâtre

Atelier "Minecraft, perles à repasser" avec Céline [HALL DU C.D.C.]
15h00 à 16h30 • 6 ans et + • Tarif : 6 € (Gratuit pour l'adulte accompagnant).



SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE [MARCHÉ DE NOËL PLACE CHARLES DE GAULLE]
Démonstrations : Hip Hop, Ragga Dancehall, Danse Latine Zumba lift

SAMEDI 19 DÉCEMBRE
• Dès 10h00 Jeux de société avec l'Association "À Crau Jeux" [ENTRÉE LIBRE]
Light Painting avec Séverine • 14h30-16h30 • 6 à 12 ans • Tarif : 12 €
Le light painting est une technique photographique qui consiste à dessiner ou écrire avec des sources lumineuses dans l'obscurité, grâce à un temps de pose long, pour créer des images artistiques et lumineuses.



STAGES

Inscriptions dès le lundi 23 novembre sur cdc.goasso.org

DU LUNDI 21 AU MERCREDI 23 DÉCEMBRE
• Céramique "Photophore" avec Viviane • 09h30-11h30 • 35 € ou 14h30-17h30 • 6 à 14 ans • 50 €
• Atelier Théâtre avec Marie • 09h45-11h45 • 7 à 10 ans // 14h00-16h00 • 10 à 14 ans • 30 €
• Éveil Théâtre avec Marie • 16h00-17h00 • 4 à 6 ans • 20 €
• Éveil Danse avec Anaïs • 09h15-10h00 • 4 à 6 ans • 15 €
• Cuisine avec Najia • 15h00-17h30 • 8 à 16 ans • 50 €

STAGES COURTS

MARDI 22 DÉCEMBRE
• Café Cousette "Pochette livre" avec Élodie • 14h30-17h30 • 12 à 99 ans
• 27 € sans tissu ou 22 € avec votre propre tissu - Vous pouvez emmener votre machine ! (Contactez l'accueil).

DU MARDI 22 AU MERCREDI 23 DÉCEMBRE
• Céramique "Boîte de Noël" avec Viviane • 18h00-20h00 • 14 à 99 ans • 27 €







EXPOSITION [HALL DU C.D.C.]

DU 08 DÉCEMBRE AU 03 JANVIER
JEZ *(En partenariat avec la Galerie Librairie BD Nicolas Sanchez)*
+ Exposition des travaux des élèves des ateliers du C.D.C. "Arts Plastoc !" animé par Marie-Pierre.

VENDREDI 11 DÉCEMBRE [ENTRÉE LIBRE]
• Dédicaces à partir de 14h30
• Atelier dessin "Crée et dessine ton personnage" dès 16h30 (Gratuit / 9 ans et +)
• Vernissage à 18h00

SPECTACLES AU C.D.C.

billetterie.cdc-smc.fr ou accueil ou 04.90.47.06.80

SAMEDI 12 DÉCEMBRE // 15H00
[Spectacle musical] **VIOLETTE MIRGUE** "Une semaine pour sauver Noël"
• 2 ans et + • 1h00 • Tarifs : 19 € / 16 € (10 € pour les 2 / 6 ans)
Violette Mirgue mène l'enquête au pôle Nord ! Le costume du Père Noël a disparu ! Avec l'aide des lutins, notre petite souris n'a que 7 jours pour sauver Noël. Un spectacle magique, plein d'aventures, d'humour et d'amitié ! *D'après l'oeuvre de Marie-Constance Mallard (Éditions Privat).*





© Pierre Planchenault

SAMEDI 19 DÉCEMBRE // 20H30
[Concert] **JÉRÔME ANTHONY** "Moi, Cloclo, Delpech, Dassin, et les autres"
• 1h30 • Tarifs : 30 € / 27 €
Retrouvez Jérôme Anthony, accompagné de quatre musiciens, pour un spectacle musical festif en hommage aux grandes voix de la chanson française ! Entre medleys incontournables, titres de son nouvel album et anecdotes, laissez-vous embarquer dans un moment de partage, d'émotion et de bonne humeur !



ATELIERS ET SPECTACLES À LA MÉDIATHÈQUE

RENDEZ-VOUS GRATUITS
RÉSERVATION : 04.90.47.27.49 ou mediatheque@stmartindecrau.fr

MERCREDI 09 DÉCEMBRE [ÉVEIL MUSICAL]
Moment suspendu de comptines, d'instruments à toucher, découverte sensorielles et sonores.
• 09h45 : 0 à 12 mois • 10h45 : 13 à 24 mois
Entrée libre / Réservation indispensable

MERCREDI 16 DÉCEMBRE [CONTES]
Contés par Françoise Cadene, de la Cie "Le Cri de la Miette".

10h30 // "Les petits secrets du Père Noël"
C'est bientôt Noël. Tout le monde attend ce moment avec impatience. Mais comment fait le Père Noël pour être toujours à l'heure ? Pour ne jamais se tromper dans ses distributions de cadeaux ? Comment les sapins arrivent jusqu'à la maison ?
Une histoire de lutins pleine d'entrain pour les toutes petites oreilles.
• 18 mois à 3 ans / Entrée libre / Réservation indispensable

16h00 // "Les lutins de Noël"
C'est le soir de Noël, le père Noël est parti faire sa tournée. Pendant ce temps, au coin de la cheminée les lutins se racontent des histoires. J'étais une petite souris, je les ai écoutées et à mon tour je vais vous les raconter.
• 3 à 6 ans / Entrée libre / Réservation indispensable



SAMEDI 19 DÉCEMBRE [JEUX DE SOCIÉTÉ]
10h00 à 12h00
Autour du thème « Animaux en folie » proposé par Natacha RIESS de l'association AJDS+ (Ateliers Jeux de Société et Plus).
• 6 ans et + / Entrée libre / Réservation indispensable

Un partenaire de choix

Le Rayon d'Or de la Crau (ROC), présidé par Stéphanie Poissonnet, a signé une convention de partenariat de trois ans avec le Crédit Agricole Alpes Provence dans le cadre du label "Le Sport pour Valeur". La signature s'est déroulée en présence de Muriel Hurtis, championne du monde du 4 x 100 m en 2003 et ambassadrice de ce dispositif, et d'Arnaud Harel, président de la caisse locale.
Martine Amselem, Conseillère départementale, Séverine Dellanegra, Maire de Saint-Martin-de-Crau, Frédéric Imbert, adjoint aux Sports, et Mario Bellini, président du comité régional de cyclotourisme, ont également assisté à la signature. Ce soutien financier facilitera la location de minibus pour les sorties des jeunes vététistes et l'achat de matériel d'entraînement à la maniabilité, à l'orientation et à la mécanique.
La cérémonie a aussi permis de dévoiler les nouveaux maillots du club pour la route et le VTT, imaginés avec les jeunes adhérents et retravaillés par Maxime Menut.
L'école de VTT du ROC accueille une cinquantaine de jeunes de 6 à 18 ans.
Au fil des entraînements et des sorties, ils apprennent à prendre confiance en eux, à cultiver le goût de l'effort et à s'entraider.





En mémoire de Marie-Rose

Fin septembre, lors des Journées du Patrimoine, le Jardin des 4 éléments est officiellement devenu le Jardin Marie-Rose. En présence de sa famille, la Municipalité a rendu hommage à Marie-Rose Lexcellent, première femme maire de Saint-Martin-de-Crau, disparue en 2023. Un lieu de vie pour faire vivre le souvenir de son engagement et de son humanité.



"Maman avait deux familles, la nôtre et les habitants de Saint-Martin-de-Crau", a confié sa fille, Corinne Lexcellent. Ces mots résumaient l'émotion de cette inauguration, qui rassemblait, autour des représentants de la Municipalité et de ses proches, de nombreux habitants, agents et anciens élus ayant travaillé à ses côtés. Sa famille élargie était donc réunie pour le baptême de ce jardin, désormais associé à son souvenir.
Le choix des Journées du Patrimoine donnait tout son sens à la cérémonie : le nom de Marie-Rose Lexcellent, comme son action, appartient pour toujours au patrimoine de la commune.

Une vie tournée vers les autres

Engagée dès 1978 auprès des retraités de La Luseto, puis à l'Entraide Solidarité 13, Marie-Rose Lexcellent avait fondé l'antenne locale de la Ligue contre le cancer en 1985. Élue municipale à partir de 1995, elle s'était consacrée à la restauration scolaire, aux ressources humaines et à l'action sociale, avant de devenir maire en 2020.
Mais au-delà des fonctions, les prises de parole ont fait revivre une femme profondément humaine. Martine Amselem, Conseillère départementale, a évoqué celle avec qui elle avait œuvré durant plusieurs mandats et pour laquelle elle nourrissait une grande admiration.
Séverine Dellanegra a, quant à elle, partagé un souvenir transmis par une agente municipale. La voyant grelotter alors qu'elle couvrait la Foire Agricole, Marie-Rose Lexcellent était allée lui acheter un foulard pour le poser sur ses épaules. *"Elle ne faisait pas de grands discours sur la bienveillance, elle la vivait au mètre carré"*, a souligné Mme le Maire. *"Pour elle, il n'y avait pas d'administrés anonymes, il n'y avait que des visages, des familles et des destins à accompagner"*.

Un héritage à faire vivre

Lieu de rencontre et de détente, ce jardin fait écho à ce qu'elle chérissait : la simplicité, la verdure et les liens entre les générations. Aux quatre éléments qui lui donnaient son ancien nom, Séverine Dellanegra a proposé d'y associer : *"le cœur, la bienveillance et le dévouement pour les autres"*.
Entourés de cette grande famille, les petits-enfants de Marie-Rose Lexcellent ont dévoilé la nouvelle plaque aux côtés de Séverine Dellanegra et de Martine Amselem. Un geste de transmission pour inscrire durablement dans la vie quotidienne de la commune le souvenir d'une femme de cœur, profondément attachée à sa ville et ses habitants.



Criquet de Crau : 5 ans d'actions

Emblématique de la plaine cravenque, le Criquet de Crau est une espèce endémique que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. À Saint-Martin-de-Crau, où les paysages de coussoul témoignent d'un patrimoine naturel exceptionnel, sa préservation constitue un enjeu majeur. Lancé pour protéger cette espèce rare, le projet européen LIFE SOS Criquet de Crau s'achèvera fin 2026, après cinq années d'actions.

Récemment, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et coordinateur du projet, a accueilli une représentante de l'Union européenne pour dresser le bilan des actions menées et préparer la suite.
Depuis cinq ans, plusieurs partenaires se mobilisent pour préserver l'espèce et favoriser le développement de ses populations. Les efforts ont notamment porté sur la restauration des pelouses sèches, habitat naturel du criquet, ainsi que sur le maintien d'un pastoralisme adapté, pratique ancestrale qui façonne les paysages de la Crau.
Le suivi des populations, l'amélioration des techniques d'élevage conservatoire et les opérations de réintroduction ont également constitué des axes essentiels du projet.
Une visite de terrain a permis de découvrir plusieurs interventions menées au cœur de la Réserve naturelle. Arrachage manuel d'arbustes, débroussaillement, remise en pâturage ou encore restauration de secteurs dégradés par les activités humaines : autant d'opérations destinées à restaurer des milieux ouverts, favorables au Criquet de Crau et à l'ensemble de la biodiversité locale. Sur certains sites, les premiers signes de reprise de la végétation sont encourageants.



Et après...

Si ces cinq années ont permis des avancées encourageantes, l'achèvement du programme LIFE ne marque pas la fin des efforts. L'adaptation des pratiques d'élevage face au changement climatique, l'actualisation de la stratégie de conservation et la recherche de financements durables constituent désormais les principaux défis pour assurer l'avenir de cette espèce unique. Préserver le Criquet de Crau, c'est aussi protéger les paysages emblématiques et l'identité naturelle du territoire. Le maintien des actions engagées et le soutien des partenaires seront donc essentiels pour transmettre cette richesse aux générations futures.

Les petites vadrouilles

Les jeudis matin, le Centre social les Oliviers propose une nouvelle activité de plein air : des balades collectives pour prendre l'air et marcher dans une ambiance conviviale. Le départ est fixé à 8h45 depuis le CSO pour un parcours de 7 km en moyenne. En Crau ou dans les Alpilles, chaque sortie permet de découvrir un site différent. Ces balades sont gratuites ou nécessitent une participation de 1 à 2 € selon le lieu (adhésion et inscription obligatoires).
Au programme, de jolie découvertes, des échanges et surtout le plaisir de bouger ensemble, à son rythme et dans la bonne humeur !
Baskets et gourdes indispensables.
Renseignements et inscriptions : 04 86 52 03 30

Graines solidaires

Ifac lance le projet "Graines solidaires", une initiative qui réunit les adolescents du Pôle Jeunesse et les enfants de l'accueil de loisirs de la Baisse de Raillon autour du jardinage, de la découverte de la nature et du partage.
Au cours des prochains mois, différentes activités seront proposées. Autant d'occasions de développer leur créativité, leur sens des responsabilités, leur esprit d'équipe et leur sensibilité à l'environnement.
Le projet se veut également intergénérationnel : parents, grands-parents et habitants désireux de partager leurs connaissances ou de donner un coup de main pourront prendre part aux activités.
"Graines solidaires" bénéficie du soutien financier de la CAF 13 et de l'implication de partenaires locaux, notamment l'association des Jardins Potagers Familiaux du Salat.

On est loin du pôle Nord, où réside habituellement le Père Noël, mais depuis le 21 novembre, Laura et Florent Georgin ont ouvert une annexe de sa maison. Un lieu féerique à découvrir en famille. Une belle initiative digne d'un conte de Noël de la part de ces Saint-Martinois.



Bienvenue à la Maison de Noël

C'est derrière l'école maternelle Marcel Pagnol que ce couple de trentenaires réside et a décidé de partager sa passion pour les traditions de Noël et la crèche provençale. Natif de Lorraine, Florent est devenu Saint-Martinois après sa rencontre, il y a une dizaine d'années, avec Laura, originaire de la commune. Passer un moment convivial, rencontrer de nouvelles personnes, créer du lien, faire perdurer les traditions et, avant tout, faire briller les yeux des enfants : tels sont les objectifs de la démarche de Florent et Laura. Pour cela, depuis plusieurs années, ils ouvrent les portes de leur jardin, qui brille de mille feux, telle une oasis lumineuse dans le quartier. Tous les habitants de la commune sont invités à venir le visiter en toute tranquillité et en toute sécurité, la mairie ayant accepté de fermer la voie pendant les heures d'ouverture. Depuis le mois de septembre, ils s'affairent à installer les décors, une tâche qui occupe une grande partie de leur temps libre : *"Il faut compter entre un et deux mois pour tout mettre en place. Cela nous occupe le soir après le travail et les week-ends"*, précise Florent, le maître d'œuvre de la famille. Mais le couple peut s'appuyer sur ses copains bénévoles qui viennent donner un coup de main. *"Nous avons partagé leurs idées et chacun a son rôle à tenir : affichage, installation… Et bien sûr, ils seront présents tout au long du mois de décembre pour jouer les guides, accompagner les visiteurs ou servir les crêpes"*.

Un jardin aux mille lumières

Une soixantaine de personnages ont été installés dans les 250 m² du jardin : *"Cette année, nous avons agrandi l'espace en installant une petite scène supplémentaire dans la descente du garage"*, explique Florent. C'est là qu'a été placée la boîte aux lettres destinée au Père Noël. Et Laura d'ajouter : *"Le Père Noël répondra à toutes les lettres des enfants de la commune"*. Un concours de dessin a été organisé au début du mois de novembre et le gagnant s'est vu remettre quelques gourmandises le soir de l'inauguration. Une arche gonflable de trois mètres de haut marque l'entrée de ce jardin enchanté, illuminé par une vingtaine de guirlandes. L'installation a nécessité 250 mètres de rallonges et quelque 25 multiprises pour raccorder le tout à l'électricité du garage. Tous les éclairages sont à LED, mais ils représentent tout de même un budget conséquent pour le couple, qui investit chaque année dans l'achat de nouvelles décorations et guirlandes. *"On se fixe un budget, mais on confectionne également quelques éléments de décoration en essayant de les améliorer chaque année"*. Au fil de la balade, on découvre, au rythme des traditionnels chants de Noël, un coin polaire, un espace forêt où l'on retrouve un écureuil, un hérisson, un cerf… sans oublier la cabane du Père Noël, où trône le bonhomme rouge tous les dimanches. L'occasion pour les plus petits de poser avec lui pour une photo souvenir.

La magie de Noël se partage

Cette année, Florent et Laura dressent également une table de réveillon. *"Pas encore avec les 13 desserts, on verra l'année prochaine"*. Une initiative gratuite et désintéressée de la part de Laura et Florent, soucieux de faire vivre leur quartier, avec pour seule récompense le sourire des enfants. Le petit mot de remerciement qu'une voisine anonyme leur avait adressé l'an dernier témoigne de ce plaisir partagé : *"J'habite dans le quartier depuis de nombreuses années et je voulais simplement vous remercier. Votre décoration de Noël illumine vraiment les soirées du quartier. Peu de personnes prennent encore ce temps-là et cela rend nos balades de fin de journée tellement plus chaleureuses. Merci pour cette touche de magie. Merci d'apporter cette lumière chez nous"*.

La Maison de Noël, située au 14, chemin du Cabrau, est ouverte du 21 novembre au 23 décembre, de 18h à 20h. Tous les dimanches, le Père Noël est présent et des crêpes et du vin chaud sont distribués.

Infos pratiques

Pendant les fêtes

Pour les fêtes de fin d'année, à l'exception des vendredis 25 décembre et 1er janvier 2027, la majorité des services publics seront ouverts (mairie, services techniques, déchèterie…). Lors de ces deux jours fériés, en cas d'urgence ou de décès, le numéro d'astreinte sera communiqué dans les annonces enregistrées (en fin de message), en appelant le standard de la mairie au 04 90 47 17 29.
Certains services et structures seront exceptionnellement fermés sur la période. Ce sera le cas de la piscine (du lundi 21 décembre au dimanche 3 janvier inclus), de l'Espace Multimédia (du vendredi 25 décembre au dimanche 3 janvier inclus), des services ifac (du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier inclus), du CDC et de l'Écomusée (du jeudi 24 décembre au dimanche 3 janvier inclus) et du cinéma Le Galet (les jeudi 24, vendredi 25 et jeudi 31 décembre ainsi que le jeudi 1er janvier). Enfin, le service de l'Etat civil, l'hôtel de ville et la médiathèque seront fermés le samedi 26 décembre.
Le marché du vendredi avancé ! Les marchés des vendredis 25 décembre et 1er janvier 2027 sont tous les deux exceptionnellement avancés au jeudi.

Courrier au Père Noël

Du 23 novembre au 13 décembre inclus, les petits Saint-Martinois pourront déposer leur lettre au Père Noël et leur liste de cadeaux dans une boîte aux lettres installée dans le hall de la mairie. Une friandise sera offerte à chaque enfant venu déposer son courrier. La boîte aux lettres sera également présente lors du Marché de Noël, prévu du 11 au 13 décembre.
Pour recevoir une réponse du Père Noël, pensez à indiquer le nom et l'adresse de l'enfant !

Sécurisation de voie

Afin de réduire la vitesse des véhicules, la Ville va aménager des chicanes sur la route du Mas de Perrot et des dispositifs de rétrécissement de chaussée sur la route de Baussenq. Ces installations, simples et évolutives, permettent de s'adapter en fonction des retours du terrain. Les travaux devraient s'achever avant les vacances de Noël, sous réserve des conditions météorologiques.

Demandes de subvention 2027

Le dossier de demande de subvention communale sera bientot téléchargeable sur le site Internet de la ville (rubrique Démarches en ligne / Demande de subventions auprès de la Municipalité).
Les dossiers complétés et signés devront être transmis **au plus tard le 29 janvier 2027**, de préférence par courriel à l'adresse indiquée ci-dessous. Ils pourront également être imprimés et déposés à la Maison des Associations.
Afin de vous accompagner dans cette démarche, la Direction des Finances de la Ville tiendra une permanence à la Maison des Associations le **mardi 19 janvier, de 10h à 12h, sur rendez-vous.**

Contacts : 04 90 47 17 29 poste 6458
finance@stmartindecrau.fr

Téléthon 2025 : pari gagné

Grâce à la mobilisation du Lions Club, de ses partenaires, des associations, des bénévoles et des donateurs, 15 960 € ont été collectés sur notre commune, soit bien plus que le défi fixé par le président, à 1 € par habitant.
Pour 2026, elle espère faire encore mieux ! Parmi les actions prévues, elle organisera son traditionnel Caddython le samedi 5 décembre à Intermarché et Super U.

L'éclairage passe aux LED

Depuis cet été, plusieurs bâtiments communaux bénéficient d'un éclairage modernisé, grâce au remplacement des anciens équipements par des luminaires LED. Au total, sept sites communaux sont concernés par ce programme : le gymnase du Logisson, le CDC, la salle Mistral, le Centre Technique Municipal, la Halle des Sports, la salle Okinawa ainsi que l'école de Caphan. Cette modernisation vise à améliorer la qualité de l'éclairage tout en réduisant la consommation électrique des bâtiments concernés.

Mariages

Inès Benstaali & Kamel Boussaoui
Marion Bonnet & Julien Hainy
Sylvie Bricou & Ange Poli
Audrey Lablanche & Carlos Perez





Libre expression municipale

Groupe majoritaire – Saint-Martin Avant Tout

Julien BESANÇON - *1er Adjoint – Conseiller Communautaire*



Le 20 octobre dernier restera profondément gravé dans la mémoire de notre commune. En quelques heures, des précipitations historiques ont bouleversé le quotidien de milliers de personnes, frappant durement nos quartiers, nos habitations, nos terres agricoles et notre tissu économique.

Dès les premières heures, aux côtés de Madame le Maire, l'ensemble de notre majorité municipale s'est pleinement mobilisé pour faire face à cette crise sans précédent.

Je tiens avant tout à saluer l'engagement remarquable de nos agents municipaux. Leur disponibilité, leur professionnalisme et leur dévouement, souvent bien au-delà de leurs missions habituelles, ont été essentiels. À leurs côtés, les sapeurs-pompiers, les forces de l'ordre, notre réserve communale de sécurité civile, les services de l'État, l'ADCCFF, les associations, les bénévoles (citoyens et professionnels) et les équipes du CCAS ont incarné une solidarité exemplaire.

Dès les premiers instants, j'ai également tenu à maintenir un lien direct avec nos acteurs économiques (d'autres élus du groupe majoritaire assurant le relais dans d'autres domaines). Ces échanges réguliers ont permis d'identifier les difficultés rencontrées par nos entreprises, particulièrement dans les secteurs du Cabrau, du Bois de Leuze et d'Écopôle, et d'accompagner au mieux leurs besoins.

La coordination avec nos partenaires institutionnels a également été déterminante. Je souhaite particulièrement remercier le président de l'ACCM, qui a assuré Madame le Maire, dès le premier jour, de la mobilisation de l'ensemble des moyens communautaires.

Mes échanges réguliers avec la direction des déchets de l'ACCM ont permis d'adapter continuellement les dispositifs de collecte, le déploiement des bennes et les ramassages aux besoins réels des habitants et entreprises sinistrés. Je remercie sincèrement ces équipes pour leur réactivité et la qualité de notre collaboration quotidienne.

Je tiens également à souligner la mobilisation du service de l'eau ACCM et de la SAUR, dont les directions se sont rapidement déplacées en mairie, accompagnées du Vice-Président ACCM délégué à l'eau. Nos échanges constructifs ont permis d'examiner ensemble les nombreuses problématiques liées à l'assainissement et aux contrôles réguliers de la qualité de notre eau potable.

Enfin, toute ma reconnaissance va aux équipes d'Enedis, notamment à leur représentant mobilisé à nos côtés durant le Plan Communal de Sauvegarde, pour leur engagement dans le rétablissement de l'électricité, dans les meilleures conditions de sécurité.

Cette catastrophe nous a profondément marqués. Mais elle a aussi révélé la force de notre commune : celle d'habitants solidaires, d'agents engagés et de partenaires capables d'agir ensemble.

À toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à surmonter cette épreuve : merci.

Le chemin de la reconstruction se poursuit. Ensemble, nous ferons de la solidarité d'hier la force de demain.

Groupe d'opposition – Saint-Martin, notre fierté

Tania TEIXIER - *Conseillère municipale - Vice-Présidente de l'ACCM*



Défendre notre commune, agir pour notre territoire.

Dernièrement, nous avons voté contre l'instauration d'un taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. C'est un vote contre une harmonisation imposée par l'État, qui aura des conséquences concrètes pour les contribuables. Malgré les études et les consultations menées pour rechercher des solutions permettant de préserver nos spécificités, aucune n'a pu répondre aux exigences de l'État.

Nous saluons néanmoins le travail collectif réalisé pour rechercher la solution la moins défavorable.

Notre conviction reste la même : défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants demeure notre priorité.

Les récentes intempéries ont également démontré l'importance de la solidarité territoriale.

Face aux dégâts importants subis, l'Agglomération s'est mobilisée avec des moyens conséquents.

En ma qualité de Vice-Présidente, j'ai pu engager à ce jour 250 000 €, dont 100 000 € spécifiquement consacrés à notre commune, hors coût des moyens humains déployés.

Bennes pour les sinistrés, évacuation des encombrants avec des tournées spécifiques, mise à disposition de bus, nettoyage des zones touchées, remise en état des fossés, location de sanitaires provisoires : autant d'actions concrètes qui ont permis d'accompagner les habitants dans cette période difficile.

Une attention particulière a également été portée aux entreprises sinistrées.

En tant que déléguée au développement et à l'aménagement des zones d'activités économiques, je me suis rendue sur le terrain et suis restée en contact avec les professionnels concernés afin de faire remonter leurs besoins et de faciliter leurs démarches auprès des organismes compétents.

Je remercie sincèrement les agents ACCM, les services municipaux, les équipes de secours, les associations et tous les acteurs qui se sont mobilisés.

Avec le Président d'ACCM et le vice-président en charge de l'économie, nous travaillons désormais à la mise en place d'un dispositif d'aide financière pour les entreprises touchées. Une solidarité qui doit se poursuivre bien au-delà de l'urgence.

Mon engagement pour les zones économiques se traduit également par des avancées concrètes.

Des budgets complémentaires inédits de plus de 200 000 euros seront débloqués pour améliorer leur propreté.

La réfection de l'éclairage a débuté et un grand plan voirie va être déployé afin d'améliorer durablement les routes et les espaces publics.

Je continuerai à défendre une action publique utile, responsable et attentive aux réalités du terrain.

C'est par le dialogue, le travail et des résultats concrets que nous ferons avancer Saint-Martin-de-Crau.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite à chacun de retrouver un peu de sérénité et de partager des moments de chaleur et de solidarité avec vos proches.

Mes pensées vont tout particulièrement à celles et ceux qui ont été touchés par les inondations et qui traversent encore des moments difficiles.

Permanences

Associations

Maison des Associations - UNAFAM (aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques) : sur RDV au 04 90 47 30 37 - **4 rue des Saules** - Souvenir Français : 1er mardi du mois de 16h à 18h - Médaillés Militaires : 1er lundi du mois à 17h - FNACA : jeudi de 17h à 19h - Anciens Combattants : 2e vendredi du mois de 18h à 19h - **Salle Louis Pélissier (avenue Nostradamus, derrière la mairie)** - SMAC Services : le mercredi de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) - ARPSM : 4e vendredi du mois de 9h à 10h - Secours Populaire : permanences les lundis 7 et 21 décembre : distribution des colis alimentaires de 8h à 12h et inscriptions de 14h à 16h - Les Restos du Cœur : sur rendez-vous les jeudis matins. Colis d'urgence les jeudis de 15h à 17h. Renseignements au 09 86 31 83 49 - **Espace Emploi** - APEA (Association pour l'Emploi en Agriculture) : sur RDV le mardi et le vendredi matin (contactez Nathalie Clément au 06 67 65 52 46).

Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen (MDEEC)

Accès aux droits - Avocat : lundi 7 décembre de 9h30 à 12h - Notaire : lundi 14 décembre de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Conciliateur de justice : mercredis 2 et 16 décembre de 9h30 à 12h (la conciliatrice gère elle-même ses RDV, merci de prendre directement contact avec elle par e-mail : alba.orfeo-dewynter@conciliateurdejustice.fr) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : pas de permanence en décembre - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : lundi 21 décembre de 14h à 16h (sur RDV*) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) : lundi 28 décembre de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sur RDV pris au 04 42 52 29 00) - ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : mardi 8 décembre de 14h à 16h30 (sur RDV*) - La Recampado (médiation familiale) : mercredis 9 décembre de 14h à 16h (sur RDV*).

Notez-le ! Les rendez-vous accompagnés d'un astérisque sont à prendre auprès de la MDEEC. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences au 04 90 47 38 81.

Permanences des groupes mutualistes (à l'étage, bureau 15) - Solimut Mutuelle : le lundi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 07 61 06 15 62) - Mut'Com : le mercredi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 06 33 13 38 26).

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur RDV (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - Agence mobile Envia : le vendredi 18 décembre de 8h à 12h sur le parking situé côté sud de la Grande Halle (à proximité du boulodrome) - Maison des Adolescents : les lundis de 14h à 19h, place G. Brassens - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM… Renseignements au 04 86 52 03 30 - AtmoSud "Inspirer un air meilleur": 04 91 32 38 00 - www.atmosud.org









Retour en images





Hommage aux Harkis

Le 25 septembre, une cérémonie d'hommage aux Harkis s'est tenue au rond-point du Bachaga Boualam, à l'initiative de l'Association des Rapatriés et leurs Amis du Pays d'Arles.



Soirée théâtre et improvisation

Le 25 septembre, la compagnie Boulègue Production a présenté Les Hommes du Président au CDC, un spectacle mêlant humour, improvisation et participation du public.



Portes ouvertes du CCAS

Le 26 septembre, le public a pu découvrir les différents pôles du CCAS ainsi que le nouveau programme Sports Séniors, lancé en octobre.





Virades de l'Espoir

Du 25 au 27 septembre, les Virades de l'Espoir ont célébré dix ans de solidarité à Saint-Martin-de-Crau au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose. Concert, bal folk, kermesse et vide-greniers ont rythmé ce week-end placé sous le signe du partage et de la générosité. Cette année, 3 661 € ont été collectés et reversés à l'association. Ces dons serviront à faire avancer la recherche contre la mucoviscidose et a accompagner les malades et leurs familles.









Cérémonie des nouveaux Saint-Martinois

Le 2 octobre, à la salle Aqui Sian Bèn, Mme le Maire a accueilli les nouveaux habitants et leur a présenté l'équipe municipale, les responsables des services ainsi que les projets et actions de la Municipalité.



Braderie du Secours Populaire

Le 3 octobre, à la salle Aqui Sian Bèn, l'antenne locale de l'association a proposé de nombreux articles à la vendre.



Théâtre de boulevard

Le 2 octobre, la Cie Galliver a présenté au CDC "Esprit, es-tu là ?", une comédie déjantée et riche en rebondissements.





Fête de la Saint-Michel

Du 25 au 27 septembre, la Halle de Caphan a accueilli les festivités organisées par le Comité des Fêtes de Caphan. Sardinade, animations musicales, exposition de véhicules anciens et traditionnel aïoli ont rythmé ce week-end festif.

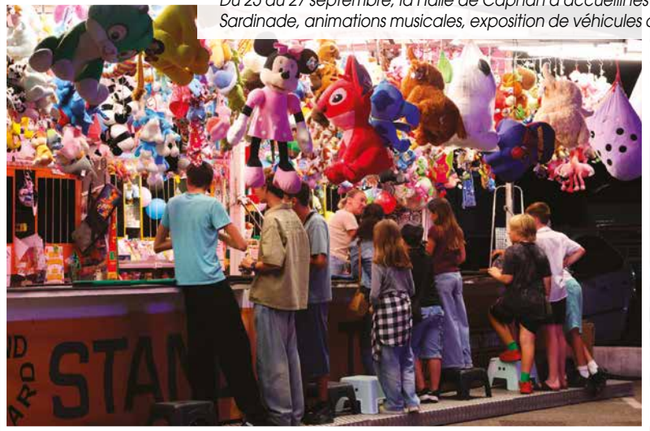





Fête de la Bière
Le 3 octobre, la salle Mistral a accueilli la seconde édition de la Fête de la Bière, organisée par le Club Bière de Saint-Martin-de-Crau, en partenariat avec la Municipalité. Découvertes artisanales, animations et concerts ont ponctué cette soirée festive et conviviale !





Semaine Bleue
Du 5 au 12 octobre, le Centre Social les Oliviers et la résidence séniors Domitys ont organisé, avec de nombreux partenaires, des rendez-vous autour du bien-être, du partage et des rencontres intergénérationnelles, dont des séances animées par le Service des Sports, de la Vie Associative et des Evènements pour faire découvrir le tout nouveau programme "Sport Séniors".





Concours Villes et Villages Fleuris
Le 6 octobre, le jury du concours 2026 a effectué une visite guidée de la commune en vue du maintien de sa troisième fleur.



Histoire interactive à la Médiathèque
Le 6 octobre, les visiteurs étaient invités à inventer et à dessiner une histoire, ensuite racontée avec un "kamishibaï" (théatre en papier japonais).





Cross du collège
Le 12 octobre au stade des Alpilles, les élèves de CM2 des écoles de la commune et les élèves de 6e et de 5e ont relevé le défi avec courage.



Opération brioches
La traditionnelle opération de l'association Unapei La Chrysalide Arles s'est déroulée du 5 au 11 octobre.



Salon du Modélisme du RMCC
Les 10 et 11 octobre à la salle Mistral, le Rassemblement du Model Club de la Crau accueillait passionnés et curieux autour de l'univers du modélisme.



Echanges avec la Police Municipale
Le 13 octobre, Séverine Dellanegra et son adjoint à la Sécurité Geoffroy Morra ont organisé un temps d'échanges avec les agents de la Police Municipale.



Rencontre sportive inter-écoles
Le 16 octobre, les écoles publiques, en partenariat avec la Ville, ont organisé une course d'orientation pour leurs élèves à la Baisse de Raillon.



50e anniversaire du Basket Club
Le samedi 10 octobre, le Crau Basket Club a fêté ses 50 ans sous la Grande Halle.



Octobre Rose
Le 11 octobre, la 3e Marche Rose organisée par Arc-en-Ciel 13, en partenariat avec la Ville et le club Saint-Martin XIII, a rassemblé quelque 300 participants.



Cueillette d'olives du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
Le 17 octobre, les membres du CMJ, accompagnés d'élus et de bénévoles, ont ramassé près de 250 kg d'olives sur les arbres de la commune. L'huile produite sera ensuite vendue au profit du Téléthon.



Le Revivre de la Feria
Le 17 octobre aux arènes, la Municipalité, en partenariat avec La Unica a mis à l'honneur la jeunesse, l'élevage français (Tardieu) et les traditions taurines.

Retour en images









Semaine du numérique
Du 26 au 31 octobre, l'Espace Multimédia et la Médiathèque se sont à nouveau réunis pour proposer différentes animations autour des nouvelles technologies.









Semaine du Goût
Du 12 au 16 octobre, les enfants ont exploré les saveurs et les produits locaux à travers de nombreuses animations : découverte des animaux de la ferme, confection de cookies, atelier de sensibilisation autour du miel et des abeilles, spectacle et ateliers cuisine. En classe, ils ont également découvert la culture des tomates et des fraises. Des menus à thème ont complété cette semaine gourmande dans les cantines et au restaurant César Bernaudon.
La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants et partenaires pour leur participation : Guillaume Ciancanelli, la boulangerie Coulin, l'association Entre Alpilles Crau et Camargue, Célina, le Comité de jumelage SMC / Manerbio, Jean-Luc Clément et Pascal Veste.









Halloween au CDC
Le 31 octobre, les animations proposées par le Centre de Développement Culturel pour célébrer Halloween ont fait le bonheur des petits monstres et de leurs parents.









Commémoration patriotique
Le 1er novembre, les associations patriotiques et les élus locaux se sont réunis au cimetière pour rendre hommage aux morts pour la France.

Retour en images



Odyssée, la conférence musicale
Les 5 et 6 novembre au CDC, les élèves de CM2 et de 6e ont été enthousiasmés par cette folle épopée au cœur de la mythologie grecque lors de deux représentations scolaires.



Mega Joïa
Le 7 novembre, la Grande Halle accueillait une grande soirée DJ organisée par l'association L3PC.





Charles, le petit dragon
En novembre, la Médiathèque a présenté une exposition consacrée aux illustrations originales de Philippe-Henri Turin. Les 18 et 21 novembre, le dessinateur a animé des visites commentées et rencontré le public lors d'une séance de dédicaces.





Bourse aux jouets
Le 21 novembre, le Centre Social les Oliviers a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets à la Halle des Sports. De nombreuses familles sont venues y dénicher des cadeaux à petits prix.



Patate d'Or
Le 21 novembre aux arènes, le club taurin a clôturé la saison dans les rires avec une parodie de la cocarde d'or.



Tribute Céline
Le 21 novembre, la salle du Galet a vibré au son des plus grands succès de Céline Dion.

Animations du programme "Célébrons la magie de Noël"
Voir pages 10 à 12

Animations du Festival "En attendant Noël..."
Voir pages 13 et 14

Agenda

Jusqu'au 23 décembre

Maison de Noël
Tous les jours de 18h à 20h, Florent et Laura accueillent le public dans un parcours féerique au cœur d'un décor animé illuminé, au 14 chemin du Cabrau. Animations pour les enfants et présence du Père Noël les dimanches et le 23 décembre.



Marché de Noël de la MFR
De 16h à 18h, la Maison Familiale Rurale Rhône-Alpilles propose de nombreux stands mettant à l'honneur des créations artisanales réalisées par ses jeunes et ses partenaires. Le Père Noël sera présent pour l'occasion.

Illuminations de Noël
Lancement à partir de 17h, sur le parvis de l'hôtel de ville.



Conférence bien-être
À 18h30 au CDC, Lucilda Blondel, coach sport santé et thérapeute en neuro-training, anime un rendez-vous consacré à la gestion des tensions familiales. Gratuit pour les adhérents,
Inscriptions : 04 90 47 06 80



Mardi 1er décembre

Trophée des sportifs
La traditionnelle cérémonie de remise des trophées sportifs fait son grand retour au Complexe multisports, dès 18h30. La soirée mettra à l'honneur différentes catégories de récompenses : trophées individuels internationaux, nationaux et régionaux, trophées par équipe et en duo.

Jeudi 3 décembre

Les petites vadrouilles
Balade collective autour de Maussane. Tarif : 1 € + adhésion au CSO.
Voir page 17

Vendredi 4 décembre

"Débat mobile"
Un point d'information itinérant permettant d'échanger avec les représentants du projet HY-FEN, sera proposé sur le marché.
Voir page 7

Samedi 5 décembre

Journée portes ouvertes à la MFR
La structure accueille le public de 9h à 13h, au 2 rue de la Garrigue, afin de découvrir les filières proposées, de la 4e à la licence Pro.
Renseignements : 04 90 49 17 52

Présentation des cartels
À 19h au CDC, la Municipalité, en association avec la Unica et le Club Taurin Lou Craven, convie le public à la présentation officielle des Cartels de la Feria de la Crau 2027. Entrée libre.

Expositions

Jusqu'au 2 décembre
"Charles, le petit dragon"
La Médiathèque accueille une exposition conçue à partir des illustrations originales de Philippe-Henri Turin pour l'album *Charles à l'école des dragons.*
Renseignements : 04 90 47 27 49

Jusqu'au 6 décembre
"Comme au matin du monde"
Le CDC présente les pastels d'Aude B. et les peintures et sculptures de Laura Dreyer.

Du 11 au 18 décembre
Couleurs passions
Le Bureau d'Information Touristique expose les œuvres de cet atelier associatif, ouvert aux passionnés de dessin, sous toutes ses formes. Le thème sera la couleur. Le vernissage aura lieu **le vendredi 11 décembre** à 18h.

Du 8 décembre au 3 janvier
JEZ
Le Centre de Développement Culturel accueille des illustrations BD de l'artiste JEZ, issues de la Galerie BD Nicolas Sanchez d'Istres. Dédicaces, atelier dessin et vernissage le **vendredi 11 décembre.**

Lotos
Halle de Caphan

Dimanche 6 décembre à 15h
La Luseto

Samedi 19 décembre à 18h
Les Anciens Sapeurs-Pompiers

Dimanche 20 décembre à 17h
Sporting club

Samedi 26 décembre à 18h
Saint-Martin XIII

Agenda

Animations du programme "Célébrons la magie de Noël"
Voir pages 10 à 12

Animations du Festival "En attendant Noël..."
Voir pages 13 et 14

Expos · Musique · Balades Sorties · Conférences Rencontres · Cinéma
Festivités · Théâtre Art vivant · Animations Manifestations · Sport · Littérature

Soleil fm 96.3 www.soleilfm.com

Dimanche 6 décembre

Concours de Noël
La Boule commerciale organise un concours de jeu provençal en triplette mêlée, dès 8h au boulodrome.

Ekiden de la Crau
L'association Saint-Martin Athlétisme organise un marathon en relais de 6 coureurs, inscrit au calendrier départemental des courses hors stade.
Départ à 8h45, à hauteur de la Grande Halle. Les équipes parcourront la distance de 42,195 km, sur un circuit comprenant une boucle de 5,275 km.
Accessible dès 16 ans. Une épreuve de marche en relais sera également proposée, en équipe de 6 relayeurs, effectuant chacun la même boucle de 5,275 km.
Départ à 8h45, dès 14 ans.
Inscriptions ouvertes jusqu'au matin de la course, s'il reste des places.
Inscriptions : new.sportsnconnect.com



Du 8 au 23 décembre

Festival "En attendant Noël"
Tout au long du mois, le Centre de Développement Culturel et la Médiathèque concoctent un panel d'activités et de spectacles pour patienter jusqu'aux fêtes. Coloriages, atelier créatif, jeux seront par ailleurs en libre accès dans le hall du cinéma. En nouveauté cette année, le jeu "Devine le cadeau !" permettra à chacun de manipuler des paquets mystères et d'en deviner le contenu.

Mardi 8 décembre

Tournée des Chants de Noël
À 19h au CDC, proposé par le Conseil Départemental 13.

Du 9 au 15 décembre

"Ma toute petite école"
Rendez-vous documentaire familial au cinéma Le Galet.

Mercredi 9 décembre

Éveil musical
À 9h45 (0/12mois) et 10h45 (13/24 mois), à la médiathèque.

Représentation de l'atelier théâtre
À 10h et 11h30, au CDC.

Atelier Minecraft
Atelier de perles à repasser à 15h, au CDC.

Visite d'un marché de Noël
Le CSO vous emmène à la découverte du Marché de Noël de Salon-de-Provence, de 15h à 18h. Adhésion et inscription obligatoire. Tarif : 3€ + adhésion.
Renseignements : 04 86 52 03 30

Jeudi 10 décembre

Les petites vadrouilles
Balade collective autour de Mouriès. Tarif : 1 € + adhésion au CSO.
Voir page 17

Du 11 au 13 décembre

Marché de Noël
Parade, feu d'artifice, marché de Noël et animations diverses seront proposés tout au long du week-end par la Municipalité et les associations saint-martinoises.



Bodega des sommets
L'association L3PC organise sa bodega de l'hiver sur 3 jours, au 13 Républik café. Entrée libre.
Renseignements sur la page Facebook de l'association.

Les 11 et 12 décembre

Portes ouvertes de l'association "À l'Aiguille créative"
De 9h à 17h, l'association "A l'Aiguille créative" ouvre les portes de son atelier à la salle l'Oustau (Foirail). Une occasion de découvrir de nombreuses créations faites main et de trouver des cadeaux de Noël originaux à petits prix. Entrée libre.
Renseignements : 07 81 37 05 44

Les 12 et 13 décembre

Compétition Chocolat
L'association Les Archers Saint-Martinois organise sa traditionnelle "Compétition chocolat", dès 9h à la Halle des Sports. Un spécial Jeunes se déroulera le samedi matin puis, à partir de 13h30, débutera le concours sélectif pour les championnats de France. La date limite des inscriptions est fixée au 7 décembre pour le concours et au 9 décembre pour le spécial Jeunes.
Formulaire d'inscription sur la page Facebook de l'association.

Vendredi 11 décembre

Cérémonie de la Sainte Barbe
À partir de 18h au Centre de secours, les sapeurs-pompiers célèbrent la Sainte-Barbe, leur sainte patronne protectrice. Ouvert à tous.

Inauguration
L'ouverture de la 17e édition du Marché de Noël sera célébrée à 19h, sous la Grande Halle.

Samedi 12 décembre

Spectacle musical
À 15h au CDC, spectacle "Une semaine pour sauver Noël".

Chants de Noël
Concert à l'église proposé par le Chœur Saint-Martin. Il débutera à la fin du feu d'artifice aux alentours de 18h45. Un concert chaleureux où les chants feront briller les cœurs et résonner l'esprit des fêtes !

Dimanche 13 décembre

Bal folk
À 15h, à la salle Léo Lelée, l'association La Malle aux Arts propose un bal folk aux couleurs de Noël avec vente de crêpes et buvette sur place, pour une ambiance chaleureuse et festive. Gratuit.

Mardi 15 décembre

"Culture, un droit de l'enfant ?"
À 18h30 au CDC, échanges en présence la pédiatre Leïla Guinoun et la chorégraphe Christine Fricker. Entrée libre.

Mercredi 16 décembre

Contes de Noël
À 10h30, "Les petits secrets du Père Noël" et à 16h, " Les lutins de Noël " à la médiathèque.

Ciné-concert "Winter story"
À 11h au CDC, réunissant 4 films d'animation vintage.

Ciné atelier de Noël
À 14h, film *Billie, à la croisée des mondes*, suivi d'un atelier confection de baguettes magiques et potion de Noël.

Vendredi 18 décembre

Festival des Lumières
Le CSO propose une balade à la tombée de la nuit au cœur du parc animalier de La Barben. Départ à 18h15, pour une soirée féerique au pays des Lumières. Tarif : à partir de 4€ (en fonction du QF de chacun) + adhésion.
Inscription obligatoire : 04 86 52 03 30

Samedi 19 décembre

"Animaux en folie"
De 10h à 12h, l'association AJDS+ propose activités, jeux de société et plus à la médiathèque (6 ans et plus).

Activités de Noël
Dès 10h au CDC, parties de jeux de société organisées par l'association A Crau Jeux. Elles seront suivies, à 14h30, d'un atelier Light painting animé par Séverine.

Noël à la Maison Leydier
La 3e édition du Marché de Noël de la Maison Leydier est organisée de 10h à 18h30, dans une ambiance musicale aux couleurs de Noël, avec une vingtaine d'artisans et de créateurs, et de nombreuses animations.
Stands salés/sucrés sur place.
Renseignements : 04 82 29 72 76

Concert de Jérôme Anthony
À 20h30 au CDC, spectacle musical "Moi, Cloclo, Delpech, Dassin, et les autres".



Dimanche 20 décembre

KRYS Futsal Cup
L'association SMCFOOT13 organise une compétition pour encourager les petits Princes de la Crau (U11), de 9h à 18h au Complexe multisports.

Concert de Noël
La chorale Croch'n Do présente son concert de Noël à l'église, à 17h. Elle aura pour invités, cette année, le Chœur Aurélia de Saint-Rémy de Provence. Participation libre.

Les 21 et 22 décembre

La magie secrète des lutins
De 10h à 12h et de 15h à 18h, retrouvez les lutins cachés dans les salles décorées du CSO. Tarif : 2€
Inscription obligatoire : 04 86 52 03 30

Du 21 au 23 décembre

Stages de Noël du CDC
Au programme : céramique, cuisine, couture, théâtre, éveil et danse.

Stage de l'Espace Multimédia
Création d'un jeu vidéo à partir du logiciel Scratch. Lundi, mardi et mercredi de 10h à 12h.
Dès 9 ans. Tarif : 5€.
Réservation : 04 90 47 95 56



Mardi 22 décembre

Ciné goûter de Noël
À 15h, autour du film *Le Noël d'Ernest et Célestine.*

Stages courts
Au CDC de 14h30 à 17h30, café cousette "pochette livre"

Jeudi 24 décembre

Brunch solidaire
Le CSO prépare un rendez-vous gourmand et convivial en musique, la veille du réveillon.
Dès 11h. Nombre de place limité, priorité aux adhérents isolés qui ne fêtent pas le réveillon en famille.
Participation libre.
Inscription obligatoire : 04 86 52 03 30



Le coup de cœur de la Médiathèque

Grook et Lisek : là-bas, de Berenika Kolomycka
(Le Père Fouettard éditions)

Lisek a tout calculé : ses réserves de noisettes, ses siestes au soleil, la distance exacte entre son terrier et la rivière. Sa vie est un chef-d'œuvre d'organisation. Un jour, débarque Grook, une véritable tornade poilue qui va s'abattre sur la vie bien rangée de Lisek. Cette BD au charme indéfinissable est une histoire d'amitié à la fois évidente et improbable. Un tendre moment de lecture à partager en famille.



Madame le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL
&
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

vous convient à la

CÉRÉMONIE

2027

DES VŒUX À LA POPULATION



LE VENDREDI 22 JANVIER À 19 HEURES

Complexe multisports

Zone du Salat

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE